

PARTIE N° 3

REALISATION D'UNE PRISE DE VUE DE REPORTAGE SUR EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Dans le cadre de la publication d'un magazine d'architecture, vous êtes chargé d'illustrer la biographie d'un architecte.

Pour cela, vous réaliserez le portrait de l'artiste devant ou dans son œuvre.

ON DONNE

Un appareil numérique

Un modèle jouera le rôle de l'architecte et l'œuvre sera le bâtiment dans lequel vous passez l'examen.

ON DEMANDE

- D'effectuer la séance de prise de vue

Vous avez 30 minutes pour repérer les lieux et 30 minutes pour réaliser la prise de vue.

Vous avez la possibilité de réaliser 4 captures différentes.

- De sélectionner l'image qui vous semble la meilleure.

Vous avez 10 minutes maximum pour argumenter votre choix.

Le fichier sera enregistré par le candidat avec le texte suivant "Architecte + Candidat n°...."

ON EXIGE

- Le respect de la commande
- La qualité technique
 - netteté
 - exposition
 - éclairage
 - cadrage
- La qualité esthétique
 - composition
 - expression du modèle
- La pertinence de votre choix
- Choix et pertinence de l'argumentation

Groupement inter académique II	Session 2003	Code 3-0287		
Examen et spécialité CAP PHOTOGRAPHE				
Intitulé de l'épreuve EPI Techniques Photographiques et Communication				
Type SUJET	Facultatif : date et heure 1 H	Durée 8 H max.	Coefficient 10	N° de page / total S 3/4